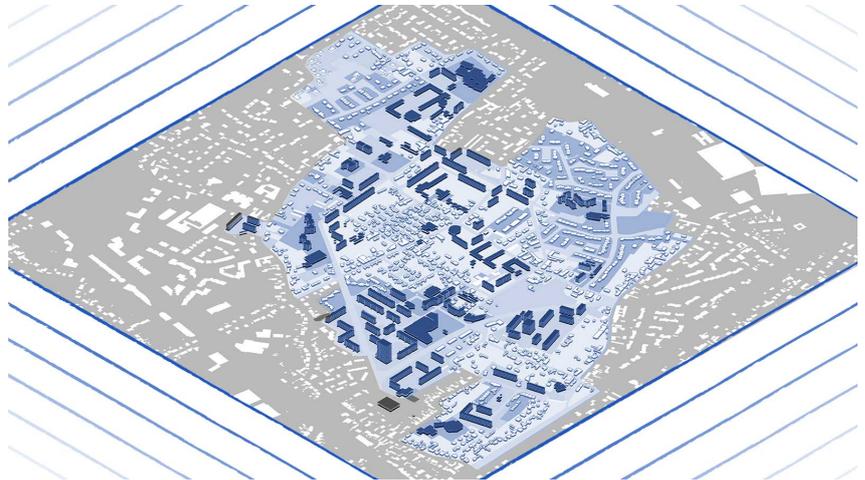


Orléans Argonne I

Le quartier de l'Argonne (8 600 habitants) bénéficie du dispositif ZFU depuis 2006 et d'une convention ANRU engagée en 2008. À mi-parcours du PRU, alors que plusieurs opérations ont été finalisées, la Ville d'Orléans a souhaité reformuler la cohérence du projet urbain et rappeler la stratégie portée par les élus. Il ne s'agit pas seulement de mesurer le chemin parcouru et d'acter les transformations sous un mode « évaluation », mais de réactualiser les fondamentaux et les visées du projet sous un mode « poursuite et consolidation ».

Réécriture d'une Convention Territoriale d'Aménagement



"Rendre lisible les fondements et les attendus d'un projet urbain, c'est une première marche pour associer la population"

Commanditaire Ville d'Orléans

2011-2012

"AMO pour la mise en cohérence et la lisibilité du projet de rénovation urbaine du quartier de l'Argonne (réécriture de la convention territoriale)"

Missions

Relecture et analyse critique de la convention d'aménagement

Analyse des documents de référence (convention ANRU, études, projets, éléments de composition socio-résidentielle...), note stratégique et prospective : reformulation du diagnostic et des objectifs, état des lieux des projets engagés, reformulation de la stratégie.

Diaporama de communication

Présentation de la démarche, étapes passées et à venir, lisibilité générale du projet politique en amont des actions techniques.